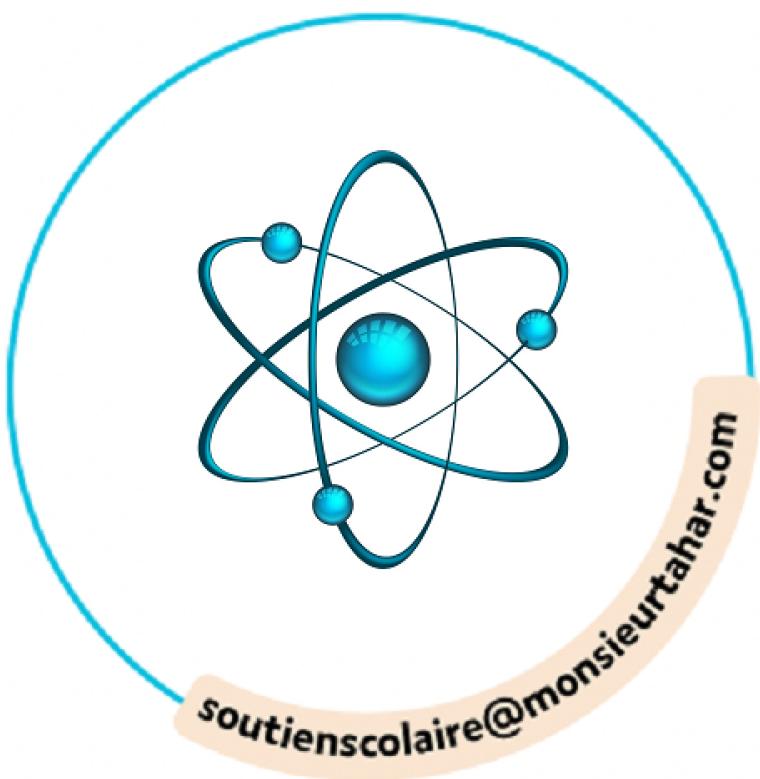


COURS HISTOIRE

CHAPITRE 10



**LA CONSTRUCTION EUROPEENNE ENTRE
ELARGISSEMENT. APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN
QUESTION**

❖ Comment l'Europe politique s'est-elle construite depuis 1992 ?

ÉTUDE 1992, Maastricht, la construction d'une Europe politique

POINT DE PASSAGE 1992, l'euro : genèse, mise en place et débats

POINT DE PASSAGE 1994, le tunnel sous la Manche

ÉTUDE 2016, le Brexit

A 1992, construire l'Europe après la guerre froide

- La chute du mur de Berlin (1989), la réunification allemande (1990) et l'effondrement du bloc soviétique (1991) marquent un tournant dans le processus de construction européenne. **Les États membres doivent intégrer l'ex-RDA et d'anciens pays communistes souhaitant adhérer à la Communauté européenne.**
- Dans le contexte de fin de la guerre froide et de l'apparition d'associations régionales (Alena, Mercosur), le président de la Commission européenne, **Jacques Delors, propose d'accélérer le processus de construction européenne par l'approfondissement de politiques communes et l'élargissement à de nouveaux États.** Ces deux leviers doivent permettre à la Communauté européenne de construire une Europe puissante, capable de peser davantage sur la scène internationale, notamment face aux Américains et aux Chinois.
- POINT DE PASSAGE** Le traité de Maastricht, signé le 7 février 1992, transforme la Communauté européenne en Union européenne autour de trois piliers : l'économie (avec un marché unique, une monnaie commune), des politiques étrangère et de sécurité communes (création d'un Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité) et des accords en matière judiciaire (Europol et mandat d'arrêt européen). Parce qu'il prône un renforcement du **fédéralisme**, le traité de Maastricht est l'objet de débats intenses au sein des différents États européens. Certains citoyens et politiciens s'inquiètent ainsi de voir naître une Europe politique et un renforcement des institutions **supranationales**. Ces débats expliquent que le traité est difficilement ratifié dans certains États. Entré en vigueur en 1993, le traité de Maastricht transforme le quotidien des Européens en instaurant une citoyenneté européenne, la mise en circulation de l'euro en 2002 et la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes entre les États membres.

B 1992-2013 : l'Union européenne entre élargissement et approfondissement

- Le traité de Maastricht prévoit l'adhésion de nouveaux États. Ces États doivent répondre à des critères politiques (démocratie et respect des droits de l'homme), économiques (économie de marché stable) et juridiques (respect de l'**acquis communautaire**).
- L'Autriche, la Suède et la Finlande qui étaient restées neutres pendant la guerre froide adhèrent à l'UE en 1993. Le traité d'Amsterdam (1997) précise les conditions d'un élargissement à l'Est et permet l'adhésion massive de 10 nouveaux membres en 2004 (dont 6 pays de l'ancien bloc soviétique). Les deux derniers élargissements qui ont eu lieu en 2007 (Bulgarie et Roumanie) et 2013 (Croatie) ont fait passer l'UE de 12 à 28 membres en 20 ans.
- Ces élargissements ont rendu nécessaire une nouvelle réflexion sur le fonctionnement de l'UE. **Plusieurs traités – Amsterdam en 1997, Nice en 2001, Lisbonne en 2007 – ont réformé les institutions européennes** afin de les adapter à la nouvelle situation et à l'intégration des nouveaux États. Les traités d'Amsterdam et de Lisbonne renforcent notamment les pouvoirs du Parlement européen par l'attribution de nouvelles compétences : partage du pouvoir législatif avec le Conseil de l'Union européenne, vote du budget annuel, contrôle politique sur la Commission européenne.
- L'UE a approfondi la coopération entre les États membres avec la mise en place de politiques communes telles que la libre circulation dans l'espace Schengen (votée en 1985 et entrée en vigueur en 1995) et la monnaie unique dans la zone euro depuis 2002. L'UE prend en charge de nouvelles fonctions en matière d'éducation,

Notions

- fédéralisme** : fédération d'États qui partagent leur souveraineté dans différents domaines (sécurité, politique étrangère, monnaie...).
- supranationale** : désigne une institution communautaire à laquelle des nations ont délégué une partie de leur souveraineté.

Vocabulaire

- acquis communautaire** : droits et obligations juridiques qui lient entre eux les États membres de l'Union européenne.
- Erasmus** : programme d'échanges scolaire, universitaire d'étudiants et d'enseignants et pour les apprentis au sein des États membres de l'UE visant à favoriser la mobilité pour se former à l'étranger.

de formation professionnelle, de culture, de santé publique et d'aménagement des territoires. Elle finance des projets afin de favoriser la compétitivité des territoires et d'aider les régions de l'Union les plus en difficulté.

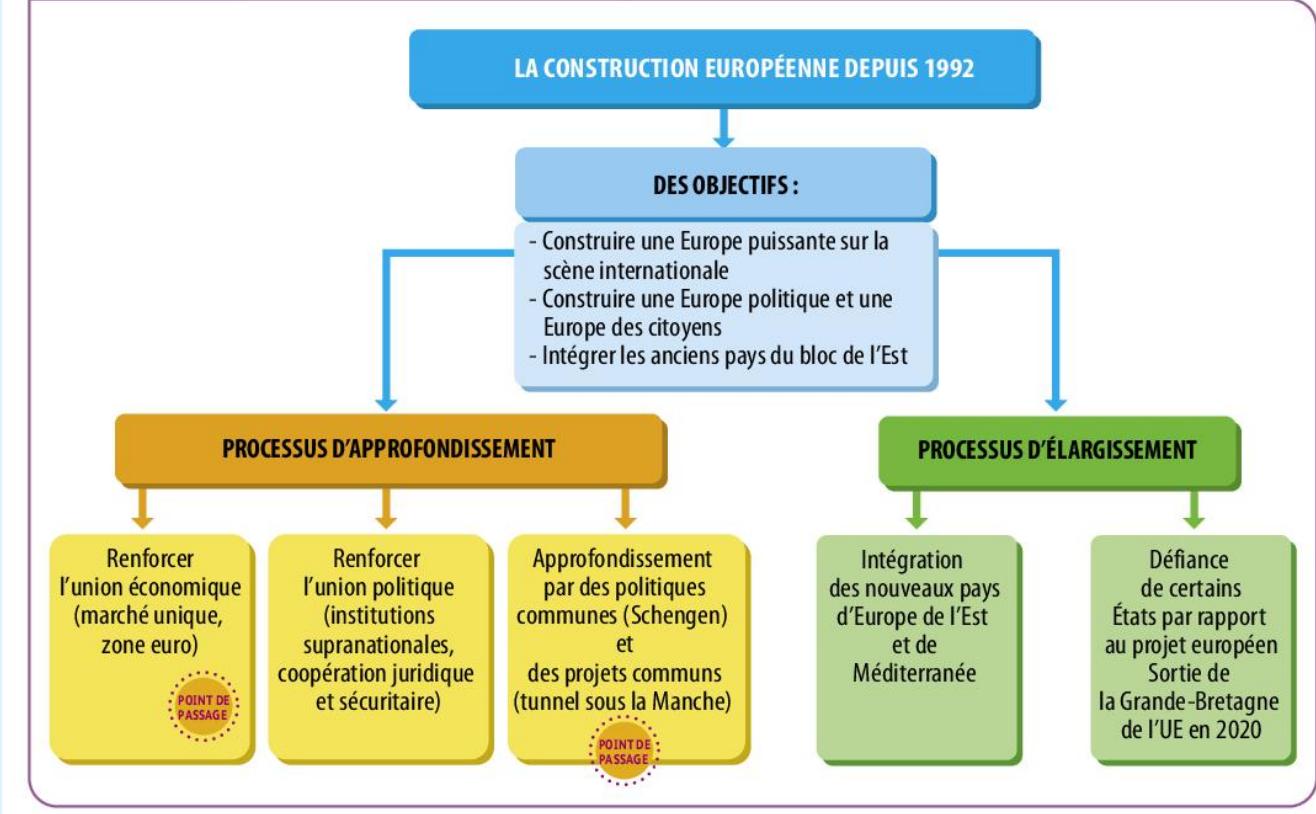
Inauguré en 1994, le tunnel sous la Manche relie la Grande-Bretagne au continent européen. Il symbolise la volonté du gouvernement britannique d'intégrer davantage le Marché unique européen et de renforcer les liens franco-britanniques. Le tunnel a intensifié les échanges avec le continent, mais il est aujourd'hui un objet de débat, notamment parce qu'il est l'un des points de transit pour les migrants clandestins qui souhaitent entrer en Grande-Bretagne.

C L'Europe des citoyens

- Le traité de Maastricht a pour ambition de rapprocher l'Europe de ses citoyens.** Depuis 1992, un citoyen d'un État membre de l'UE dispose d'une citoyenneté européenne qui lui confère des droits supplémentaires comme circuler, résider, étudier, travailler, voter et être élus aux élections municipales et européennes.
- Le traité de Lisbonne renforce le volet démocratique de l'Europe politique.** Il élargit les compétences du Parlement européen, élu au suffrage universel direct, et renforce son rôle dans la prise de décision. Il est désormais à égalité avec le Conseil où siègent les représentants des États membres. Les citoyens européens peuvent également saisir les institutions européennes au moyen de pétitions pour proposer des initiatives ou contester une mesure prise.
- L'Union européenne mène également des politiques pour rapprocher les citoyens des différents pays**, c'est, par exemple, le cas du programme d'échanges transnational **Erasmus**. Ces politiques communes doivent contribuer à construire un sentiment d'appartenance européen commun et favoriser l'intégration européenne.

- Rendez-vous sur <https://www.toutleurope.eu/actualite/etre-citoyen-europeen-3-minutes-pour-comprendre-l-europe-n28.html>
- Relevez d'abord les objectifs de l'Union européenne.
- Notez ensuite des exemples de domaines qui restent gérés par les États.
- Expliquez le fonctionnement de l'Union européenne en précisant le rôle des quatre grandes institutions.

SCHÉMA BILAN La construction de l'Union européenne



Une construction qui fait débat



❖ Quels débats ont accompagné la construction européenne depuis 1992 ?

ÉTUDE Les citoyens et le projet européen

Notions

- **gouvernance** : manière de gouverner prenant en compte l'ensemble des règles et des acteurs qui permettent à l'État de fonctionner, de décider et d'agir.
- **souverainisme** : volonté d'un parti politique de conserver à l'Etat national ses compétences au lieu de les déléguer à une institution supranationale. Le souverainisme est souvent présenté comme un gage d'indépendance de la nation.

Vocabulaire

- **austérité** : réduction du déficit des États membres par la maîtrise des dépenses publiques.
- **eurocratie** : mode de fonctionnement des institutions européennes où les décisions sont prises par les hauts fonctionnaires qui les dirigent.
- **Europe forteresse** : expression qui fait référence à la politique de l'UE visant à renforcer les contrôles aux frontières extérieures et à lutter contre l'immigration illégale.

A Des débats sur l'avenir de l'UE

- La signature du traité de Maastricht suscite l'espoir des fédéralistes qui espèrent un renforcement de l'intégration européenne. Des États s'opposent cependant à déléguer davantage de souveraineté dans des domaines régaliens comme la monnaie ou la gestion des frontières. **Afin d'éviter de bloquer le processus de construction européenne, les États membres ont accepté le principe d'une Europe où chaque État est libre d'adhérer ou non à une nouvelle politique commune.** Ainsi le Royaume-Uni ne fait partie ni de la zone euro ni de l'espace Schengen. Le début de « l'Europe à plusieurs vitesses » marque également celui du débat entre souverainistes et fédéralistes.
- L'échec du référendum sur la Constitution européenne de 2005 révèle une fracture au sein des États européens. Ces derniers peinent à trouver un consensus pour concilier élargissement, approfondissement, intégration et souveraineté nationale. **L'opposition des logiques intergouvernementales et supranationales paralyse le processus de construction européenne.**
- L'élargissement et la multiplication des politiques communes obligent l'Union européenne à repenser son mode de fonctionnement, sa gouvernance et son financement. **Certains craignent qu'un élargissement n'affaiblisse la possibilité de l'approfondissement. D'autres souhaitent faire évoluer l'UE vers un vaste marché unique en élargissant à de nouveaux membres et en réduisant l'intégration au seul domaine économique.** L'élargissement ne semble donc plus être à l'ordre du jour. L'UE développe davantage sa politique européenne de voisinage, moins contraignante.

B L'UE face aux crises

- Depuis 2010, l'UE doit faire face à la « crise migratoire », obligeant les dirigeants européens à renforcer les contrôles aux frontières avec ses pays voisins, souvent instables. Alors que certains dénoncent « l'**Europe forteresse** », d'autres critiquent l'espace Schengen qui favoriserait l'afflux de migrants illégaux. Les divergences des États face à la gestion de l'arrivée de migrants conduisent à des tensions telles que le rétablissement de contrôles frontaliers entre des États membres de l'espace Schengen (entre la France et l'Italie, par exemple) et la construction de barrières frontalières entre des États membres (la Hongrie avec la Croatie et la Roumanie, par exemple).
- D'autres politiques communes sont critiquées comme l'euro. Initié par le traité de Maastricht, il est entré en vigueur en 2002. **C'est aujourd'hui la monnaie unique dans 19 États formant la zone euro**, symbole d'un approfondissement de l'intégration mais aussi de la naissance d'une Europe à plusieurs vitesses. Cette politique commune a permis de faciliter les échanges mais les crises de 2005 et 2009 l'ont fragilisée. L'euro est la cible des eurosceptiques et un point de désaccord entre les États membres.
- En 2005, la zone euro connaît une première crise de confiance après le rejet de la Constitution européenne en France et aux Pays-Bas. Des politiques et des citoyens dénoncent des effets négatifs de l'euro, notamment le sentiment d'une hausse généralisée des prix et de l'inflation. En 2009, la Grèce surendettée ne parvient pas à stabiliser ses finances, fragilisant la zone euro. **L'endettement de plusieurs États membres (Grèce, Irlande, Italie, Portugal) révèle les fragilités de la monnaie unique.** Le Pacte de stabilité de 2012, porté notamment par la chancelière Angela Merkel, a permis de stabiliser la zone euro mais les politiques d'**austérité** qui en découlent depuis ont alimenté l'euroscepticisme.

POINT DE
PASSE

p. 310

Angela Merkel
(1954)



Née à Hambourg, elle passe toute sa jeunesse en RDA où son père est pasteur. Physicienne de formation, députée de l'Allemagne réunifiée dès 1991, elle est chancelière depuis novembre 2005. Elle domine alors la politique européenne. Le magazine Forbes l'a élue à 13 reprises « femme la plus puissante du monde ».

- Dans ce contexte de multiplication des crises et de montée des critiques contre l'UE, le Royaume-Uni a organisé le 23 juin 2016 un référendum sur sa sortie de l'Union. La victoire du « oui » (51,9 % des votants) a conduit à entamer le processus du Brexit. Le rétablissement des contrôles aux frontières entre les deux Irlandes ainsi que la volonté de l'Écosse de demeurer dans l'UE illustrent les divisions internes aux États et à leurs citoyens quant à l'avenir du projet européen. La 1^{er} février 2020, le Royaume-Uni quitte officiellement l'Union européenne.

C L'UE, un débat de société

- Malgré le renforcement de la **gouvernance** dans le processus de décision et la multiplication des politiques en faveur d'une Europe du quotidien, l'UE suscite de moins en moins d'adhésion auprès des citoyens européens. Si les Européens sont majoritairement attachés à l'idée européenne et partagent un sentiment européen, ils sont nombreux à ne pas se sentir écoutés et parvenir à peser dans l'Europe politique. Malgré le renforcement du rôle du Parlement européen, nombreux sont ceux qui dénoncent le manque de démocratie dans le processus de prise de décision au profit de l'**eurocratie**. Cette crise de confiance envers l'UE et ses dirigeants favorise l'euroscepticisme, alimenté par les discours des partis **souverainistes** qui dénoncent des politiques communes (l'inflation due à l'euro, l'afflux de migrants illégaux non européens) et proposent même de sortir de l'UE. Alors que les traités étaient censés forger le socle communautaire, ils deviennent l'objet d'inquiétudes et de déceptions.
- La tentative de construire une Europe fédérale s'est d'ailleurs heurtée au rejet d'un projet de Constitution européenne (traité de Rome de 2004) par les référendums en France et aux Pays-Bas. L'arrivée récente de dirigeants populistes dans des États membres (Pologne, Hongrie) fragilise de surcroît la construction européenne. Ces dirigeants multiplient les discours accusateurs envers une Europe qui serait la seule responsable des maux de leur société.

- Pour en savoir plus sur le Brexit, rendez-vous sur <https://videos.lesechos.fr/lesechos/sujet-actus/brexit-ce-qui-a-change-depuis-le-1er-fevrier/ppzkm>
- Relevez des exemples de bouleversements provoqués par le Brexit.
- Notez également ce qui ne change pas durant la période de transition.

SCHÉMA BILAN Les débats autour de la construction européenne

